

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 septembre 2015

DADUE PRÉVENTION DES RISQUES - (N° 3044)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 10

présenté par
Mme Le Dissez

ARTICLE 2

À l'alinéa 3, substituer aux mots :

« à tous les »

Le mot :

« aux ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.